

ÉTUDES MÉDICALES DE PREMIER CYCLE MODIFICATION DES MODULES (MAFC ET MAA)

Échéancier = de 3 à 6 mois environ

1 Demande

L'EC envoie une demande de modification à la CPE. L'EC du volet linguistique opposé doit accepter.

1

Expert de contenu (EC) et coordonnatrice du programme d'études (CPE)

CPE et traductrice-révisure (T-R)

2

2 Catégorisation

Les modifications sont définies comme étant :

- mineures
- modérées
- majeures*

3 Approbation

Les modifications sont approuvées par le DPE et le CRPE, au besoin.

3

Directeur du programme d'études (DPE) et Comité de révision du programme d'études (CRPE)

CPE

4

4 Suivi

La demande est convertie en projet dans Jira (des échéanciers et des tâches sont assignés).

5 Droits d'auteur

Une autorisation de reproduction et de traduction est obtenue pour le contenu dont l'auteur du module ne détient pas les droits.

5

CPE

T-R

6

6 Révision et traduction

Les modifications sont révisées dans la langue source et traduites.

7 Billet

Une demande est placée au Centre de services TI et un billet est créé.

7

CPE

eLearning

8

8 Programmation

Le billet est assigné à un membre de l'équipe eLearning pour la programmation dans Brightspace (modules EN et FR).

9 Essai d'acceptation par l'utilisateur (EAU)

Le lien Brightspace est envoyé aux EC et le module est « testé » et approuvé (ou non).

9

CPE et EC

EC, CPE, T-R et eLearning

10

10 Mise à jour (et EAU n° 2)

Si des changements sont requis à la suite de l'EAU, une 2^e demande est envoyée à l'étape 6 ou 8. Un 2^e EAU est ensuite effectué.

11 Lancement

Le module est lancé dans Brightspace et peut être accédé par les étudiants.

11

CPE et eLearning

Personnel des EMPC concerné et eLearning

12

12 Post-mortem

Le billet est fermé. Le projet Jira est archivé. Une rencontre de débriefage est prévue, au besoin.

*Les modifications majeures suivent les mêmes étapes que les nouveaux modules.